



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102026

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/09/2024 13H09 C:000986 I:14460
V/REF : 24-170SPL
V/Appel du Lundi 09/09/2024 a 13H09

SPL AGATE

19 RUE TRAJAN
30000 NIMES

IMMEUBLE : EXTREME FACADE
ZAC MARCHE GARE
EXTREME FACADE
30900 NIMES

Nîmes, le 15 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : EXREME FACADE -ZAC MARCHE GARE NIMES
MOTIF : MISE EN SECURITE DE DEUX PORTES DE PORTAIL
Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/09/2024 A 13H30

MISE A DISPOSITION DE DEUX TECHNICIENS EQUIPÉS D'UN VEHICULE ATELIER
MISE EN SÉCURITÉ DE DEUX PORTES DE PORTAIL.
REPLI DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : FJ AB Email envoyé le 22/09/24 a 13H36 M. L. OLSZAK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	1	195,00	195,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	FOURNITURES	1	150,00	150,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102026

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	345,00
T.V.A. a 10,00%	34,50
TOTAL T.T.C.En EURO	379,50

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Copies : MO - DOSSIER – CHRONO
LETTRE DE COMMANDE N°24-170SPL
OA/FB/CV
OPERATION :
ZAC Marché Gare
Imputation : 1250 – J010

Nîmes le 23/09/2024

SERVIMO Méditerranée
202, Route de Rouquairol
30900 Nîmes

**OBJET : MISE EN SECURITE DE DEUX PORTES DE PORTAIL - EXTREME FACADE -Z.A.C du
"Marché Gare"**

DESCRIPTION DETAILLEE :

Conformément au devis N° 986 en date du 09/09/2024 joint à la présente Lettre de Commande, la S.A.S SERVIMO est invitée à réaliser les prestations de mise ne sécurité de 2 portes de portail sur le site ZAC Marché Gare à Nîmes :

MISE À DISPOSITION DE DEUX TECHNICIENS EQUIPÉS D'UN VEHICULE ATELIER MISE EN SÉCURITÉ DE DEUX PORTES DE PORTAIL. REPLI DU CHANTIER.	195.00€
- Main d'œuvre 1 heure à 195.00€HT / h	
Fournitures 1 forfait à 150.00€	150.00€
TOTAL H.T	345.00€
T.V.A 20%	34.50€
TOTAL TTC	379.50€

Montant total (TTC) arrêté en lettres :trois cent soixante-dix-neuf euros et cinquante centimes TTC

DEMARRAGE : Prestations réalisées

MODALITES DE REGLEMENT : Par virement à 30 jours, suivant la réception de la facture établie en 2 exemplaires, libellée au nom de la SPL AGATE (joindre un RIB signé).

Le Directeur Aménagement et Construction,

Olivier ARNAUD

PJ : Ment.

NB : L'entreprise déclare sur l'honneur en application de l'article 45.2 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/15 avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, prêt de main-d'œuvre illicite ou marchandage (articles L 8221-1, L 8221-3, L 8251-1,
- L 8231-1, L 8241-1 du Code du Travail) ;
- que le travail, conformément aux dispositions de l'article R 8222-4 et 5 et R 8222-7 et 8 du Code du Travail, sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2, R 3243-1 du Code du Travail

L'Entreprise reconnaît avoir reçu la présente le.....et l'avoir acceptée sans réserve
L'Entreprise devra retourner un exemplaire à la SPL AGATE dûment revêtu de sa signature et de son cachet et conservera l'autre.

Date/cachet/signature

Olivier ARNAUD
Le 30/09/2024 à 09h45